

18 March.

Bon for the Coat, but there was a balance coming to me which I have received in other work from the Tailor.

Did the holders of the Bon ever call upon you for the amount, or did the Bon ever come back into your hands?—No, the Tailor called upon Mr. Christie for the amount; but Mr. Christie refused payment, in my presence; he could not pay him for two or three weeks.

How long have you been at the Police Office?—Three years in June.

How were you paid formerly?—Sometimes in Cash, sometimes in Bons.

Why did you consent to take Bons instead of money?—He had not the money to give us, and every quarter he had to settle with those from whom he got the money, which he could not do without having our receipts.

The first time you received a Bon were you long without receiving the amount?—He always paid us pretty well until within the last 12 months.

Are you aware that Mr. Christie's accounts with Government were suspended for want of proper authority for the expenses charged for upwards of 12 months?—No.

Did you Petition His Excellency Sir James Kempt complaining of Mr. Christie, and if so, of what did you complain, and when did you Petition?—I did. I went to Mr. Christie, and told him that my things were seized for rent; he said it was not in his power to give me any money at present, this was about the 1st February last. I went to him before I gave in my Petition, and I likewise told him that I had no means to support myself and family, and bade him give me some money. I presented my Petition on the 10th or 11th February, complaining that the small salary of £5 a year, coming through the hands of Mr. Christie, was kept from us for the last 12 months; that we hoped the Governor would take our case into consideration and cause us to be paid. We made no complaint against Mr. Christie, except keeping back our money. Four Constables signed the Petition,—George Linton, Pierre Blancher, Antonio Bonini, and myself. I can state from my own knowledge, that three Constables who signed the Petition along with me were aware that it complained against Mr. Christie of retaining their money. The day after giving in the Petition I was desired by Mr. Christie to give up my Sword and Pistols, and that he had no more use for me; and he went out immediately and told Mr. Perrault to give me no more duty to do. Mr. Christie told me that the reason for his doing so was my having giving in a Petition to Col. Yorke; he then gathered the other three Constables after he dismissed me, and took them down to Col. Yorke's Office, but I know not what passed there; however, two of them were continued in office. I was then sent for by Mr. Christie at Col. Yorke's Office. Col. Yorke asked me if I could substantiate the charges in the Petition; I told him yes; he asked me from what reason; I told him it was from Mr. Christie's given me Bons for the last twelve months; and in the presence of Colonel Yorke, I asked Mr. Christie to produce that which he had paid me in the morning, which amounted to £9 17 6, which he did, in the presence of Colonel Yorke. Colonel Yorke asked me, in Mr. Christie's presence, if I had demanded that money at any one time before; I told him I had at different times, and could get none; then I left Colonel Yorke's Office, and went home; and in a few minutes after Mr. Christie sent a Messenger for me at his Office; I went up there, and he told me that if I would go to Colonel Yorke and withdraw that Petition before it reached His Excellency, I might return to my duty; I told him I would not get it from Colonel Yorke; he insisted that I would, if I went myself. I then told him that the rest of the Constables were not willing to withdraw it more than myself. He then called Bonini, one of the Constables, in the room, and asked him if he would go; the four Constables then consulted together and concluded that they would not do it. I returned then to Mr. Christie, and told him I would not do it. I then presented him an account of a quarter he was owing me, which he refused to pay, and has not yet paid. The day after I sent in the Petition to the House, he sent Bonini with word to me to make up my last quarter's account, and he would pay me. On the same day he sent the same person back to tell me not to do it. He has since paid the two Constables remaining in office, but not Linton or myself. Mr. Perrault and Mr. Green, Clerks of the Peace, and Mr. Baby, a writer in that Office, also Bonini the Constable, can prove the allegations contained in the Petition to the House.

William

18 Mars.

gent. Je considère que le tailleur m'a fait payer trois piastres de plus que le prix ordinaire pour un pareil habit. Le tailleur retint tout le montant du bon pour l'habit, mais il restait une balance que j'ai reçue en ouvrage du même tailleur.

Le porteur du bon vous en a-t-il jamais demandé le montant; ou le bon est-il jamais revenu entre vos mains?—Non, le tailleur est venu en demander le montant à M. Christie, mais M. Christie a refusé de le payer en ma présence; il ne pouvait le payer que dans deux à trois semaines.

Combien de temps avez-vous été au bureau de la police?—Il y eut trois ans en juin.

Comment étiez-vous payé précédemment?—Quelquefois en argent et quelquefois en bons.

Pourquoi consentiez-vous à prendre des bons au lieu d'argent. Il n'avait pas d'argent à nous donner, et à chaque trimestre il lui fallait régler de comptes avec ceux de qui il recevait l'argent, ce qu'il ne pouvait faire sans avoir nos quittances.

La première fois que vous avez pris des bons, avez-vous attendu long temps pour votre argent?—Il nous paya toujours assez bien jusqu'à une douzaine de mois passés.

Est-il à votre connaissance que les comptes de M. Christie avec le gouvernement ont été suspendus, faute d'autorisation suffisante pour les dépenses portées pour plus de douze mois?—Non.

Avez-vous pétitionné son Excellence Sir James Kempt, vous plaignant de M. Christie, et s'il en est ainsi de quoi vous êtes-vous plaint, et quand avez-vous pétitionné?—Je l'ai fait. Je fus trouver M. Christie et je lui dis que mes meubles étaient saisis pour mon loyer; il dit qu'il n'était pas alors en son pouvoir de me donner de l'argent; cela arriva vers le premier de février dernier. Je fus le trouver avant d'envoyer ma pétition, et je lui dis pareillement que je n'avais aucun moyen de vivre moi avec ma famille, et le priai de me donner un peu d'argent. Je présentai ma pétition, vers le 10 ou le 11 de février, me plaignant de ce que le modique salaire de cinq livres par an qui me revenait par les mains de M. Christie, nous était retenu depuis les derniers douze mois. Que nous espérions que le gouverneur voudrait bien prendre notre affaire en considération, et nous faire payer. Nous ne faisons aucune plainte contre M. Christie, si ce n'est de ce qu'il retenait notre argent. Cette pétition fut signée par quatre constables, George Linton, Pierre Blancher, Antonio Bonini et moi. Je puis dire de ma propre connaissance que les trois constables qui signèrent avec moi la pétition, connaissaient qu'elle contenait des plaintes de notre part de ce que M. Christie retenait leur argent. Le lendemain que la pétition fut présentée, M. Christie me demanda de lui remettre mon épée et mes pistolets, et me dit qu'il n'avait plus besoin de mes services, et il tourna le dos immédiatement et dit à M. Perrault de ne plus m'employer à aucun service. M. Christie me dit que la raison qu'il avait d'en agir ainsi, était que j'avais remis une pétition au Colonel Yorke. Après qu'il m'eut renvoyé il prit avec lui les trois autres constables, et les amena au bureau du Colonel Yorke. Mais je ne sais pas ce qui se passa là. Cependant deux d'entre eux retinrent leurs offices. Alors M. Christie m'envoya dire de me rendre au bureau du Colonel Yorke. Le Colonel Yorke me demanda si je pouvais appuyer les allégués contenus dans la pétition, je lui répondit que oui. Il me demanda par quelle raison. Je lui dis que c'était parce que M. Christie m'avait donné des bons pour les derniers douze mois et en présence du Colonel Yorke, je demandais à M. Christie de produire celui qu'il m'avait payé le matin, lequel montait à £9 17 6, ce qu'il fit en présence du Colonel Yorke. Le Colonel Yorke me demanda en présence de M. Christie si j'avais demandé cet argent en aucun temps auparavant, je lui dis que je l'avais fait en différentes fois, et que je n'avais pu en avoir. Alors je sorti du bureau du Colonel Yorke, et me rendis chez moi. A peine fus-je arrivé que M. Christie m'envoya dire par un messenger qu'il m'attendait à son bureau. J'y fus et il me dit que j'allais chez le Colonel Yorke retirer cette pétition, avant qu'elle fût remise à son excellence, je pouvais retourner à mon devoir. Je lui dis que je ne l'aurais pas du Colonel Yorke; il m'assura que je l'aurais si j'y allais moi-même. Je lui dis alors que les autres constables n'étaient pas plus disposés que moi à la retirer. Il appela alors Bonini, un des constables, dans la chambre, et lui demanda s'il voulait aller la retirer. Alors les quatre constables se consultèrent ensemble, et en vinrent à conclure qu'il ne le feraient pas. Je retournerais alors auprès de M. Christie et lui dis que je ne le ferais pas. Je lui présentai le compte d'un trimestre qu'il me devait, lequel il refusa de payer, et il ne l'a pas encore payé. Le lendemain j'envoyai ma pétition à la Chambre. Il envoya Bonini me dire de faire mon compte pour le dernier trimestre, et qu'il me payerait. Le même jour il députa la même personne pour me dire de n'en rien faire. Il a payé depuis les deux constables qui sont de neuré en office, mais Linton et moi, nous ne l'avons pas été. M. Perrault et M. Green, greffiers de la paix,

et